

29.09.2013 - 10:30 Uhr

**Manor est le premier détaillant suisse à proposer le paiement mobile à ses clients  
(IMAGE/VIDEO)**



Bâle (ots) -

Manor passe au paiement mobile et devient le premier détaillant suisse à proposer ce service à ses clients. Les détenteurs de la Carte Manor pourront prochainement régler leurs achats par smartphone grâce à l'application gratuite Manor Mobile Card pour

iPhone et Android. Après un test concluant à Bâle, le paiement mobile se généralisera progressivement à tous les magasins Manor à partir du 30 septembre 2013.\*

L'application Manor Mobile Card fait du smartphone un véritable portemonnaie. Elle constitue pour la clientèle de Manor une solution de paiement novatrice, simple et gratuite pour les achats effectués dans tous les magasins de l'enseigne.

La Manor Mobile Card App est une étape importante vers le futur de la chaîne de grands magasins, premier détaillant suisse à proposer gratuitement à sa clientèle une application mobile parfaitement fiable pour smartphone qui rend les achats encore plus simples et conviviaux.

Une gestion simple et une sécurité maximale

L'application gratuite permet à tous les détenteurs de la Carte Manor, sans même s'en munir, de régler par smartphone leurs achats chez Manor et Jumbo. Comme à leur habitude, les clients reçoivent une facture récapitulative en fin de mois.

L'installation et l'utilisation de l'application sont très simple: 1/ téléchargement; 2/ identification et vérification; 3/ paiement. L'application s'ouvre et le smartphone est placé à l'horizontale (en mode paysage). Sur l'écran de paiement apparaît alors un code barre personnel à présenter à la caisse.

La nouvelle application concilie simplicité d'utilisation et procédé de sécurisation ultramoderne. Chaque code barre est généré pour le laps de temps d'un paiement. Il est protégé par un mot de passe et ne peut être ni reproduit ni modifié. Aucune donnée personnelle n'y est associée, ce qui exclut toute possibilité d'utilisation abusive via internet. La saisie d'un code NIP est nécessaire pour tout achat d'un montant supérieur à 40 CHF.

Le lien direct pour le téléchargement de l'application Manor Mobile Card dans l'Apple Store et dans Google Play se trouve sur le site internet [www.cartemanor.ch/mobile](http://www.cartemanor.ch/mobile). Une vidéo explicite sur Youtube montre les avantages et les modalités d'installation de l'application: <http://www.youtube.com/watch?v=W-TbzYvm1y8>

\* Disponible à partir du 30 septembre dans les magasins suivants: Aarau, Appenzell, Ascona, Baden, Balerna, Bâle Greifengasse, Bâle St. Jakob, Bellinzona, Bienna, Chavannes, Coire, Delémont, Emmen, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Haag, La Chaux-de-Fonds, Langenthal, Lausanne, Liestal, Locarno, Lugano, Lucerne, Marin, Monthey, Morges, Nyon, Pfäffikon, Rapperswil, San Antonino, Sargans, Schaffhouse, Schönbühl, Schwyz, Sierre, Sion, Soleure, Spreitenbach, Saint-Gall, Thoune, Vésenaz, Vevey, Vezia, Wiesental, Winterthur, Yverdon, Zurich Bahnhofstrasse, Zurich Letzipark. Et progressivement dans tous les autres magasins d'ici à fin octobre.

Contact:

Manor SA  
Elle Steinbrecher  
Head of Corporate Communications  
Tél. +41 61 694 22 22  
[media@manor.ch](mailto:media@manor.ch)  
[www.manor.ch](http://www.manor.ch)

Medieninhalte



*Manor Mobile Card App: un portemonnaie dans le smartphone / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch](http://www.presseportal.ch). L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/Manor AG".*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001185/100744605> abgerufen werden.